



Foot en Salle Infos

SAISON 2009/2010 - N° 21 - 09/06/2010

AVIS AUX CLUBS

Il est rappelé aux clubs retardataires que les inscriptions pour le championnat 2010/2011 doivent être rentrées de toute urgence au secrétariat provincial.

«Pfx» «Prénom» «Nom»
«Mat» «Club»
«Adresse»
«CP» «Localité»

La Sélection LFFS messieurs 1^{re} à Lloret

Pour la 2^e fois consécutivement, la Sélection « LFFS » messieurs a remporté le tournoi de Lloret de Mar.

ELIMINATOIRES

LFFS - Arnhem: 3-0 forfait

LFFS - GFI Eindhoven: 6-2

(Buts d'El Makouki 3, de Charles 1, Moutoud 1, Channouf 1)

LFFS - Oud-Brabant: 7-2 *(Buts d'El makouki 2, de Bulinckx 1, Pischedda 1, Charles 1, El Hafsi 1, Moutoud 1)*

Boxtel (P-B) - LFFS: 2-1 *(But de Moutoud)*

LFFS - FC Jaakelona Ekeren: 6-1 *(Buts de Channouf 4, Bulinckx 1, El Hafsi 1).*

LFFS - Ellerman Optiek Almere (P-B): 8-0

(Buts de Channouf 5, Charles 1, Bulinckx 1, Atmani 1)

LFFS - CopaBoys/Oud Brabant (P-B/Esp): 7-3

(Buts de Channouf 5, El Hafsi 1, Bulinckx 1)

La Sélection LFFS a terminé première de son groupe et s'est ainsi qualifiée pour les demi-finales.

DEMI-FINALE

LFFS - Oud-Brabant Copa Boys (Esp/Hol): 3-2

(Buts de Channouf 1, Bulinckx 1, El Makouki 1)

FINALE

LFFS - Boxtel Amsterdam: 3-0 *(Buts de Channouf 2, El Makouki 1)*

Battue 2-1 par elle lors des éliminatoires, la Sélection a pris sa revanche sur l'équipe championne des Pays-Bas.

Prix individuel : Steve Pischedda

Meilleur jeune du tournoi: Hicham Channouf.

L'équipe: ATMANI Mourad (Jartazi Boussu), BULINCKX Jérôme (Mini Maca Wavre), CHANNOUF Hicham (Barça Ottignies), CHARLES Xavier (Inter Namèche 83), EL HAFSI Adnan (Magic Hensies), EL MAKHOUKHI Ali (IND Cosmos Laeken), GENTILE Angelo (Barça Ottignies), GILSOUL Eddy (Blehen Hannut), MOUTOUD Hafid (Magic Hensies), PISCHEDDA Steve (All Star La Louvière).

Coach: MESSINA Angelo. **Délégué:** FILIPPI Sascha

SOMMAIRE

2. Modifications de résultats
Résultats non-communiqués
Résultats du championnat provincial (S. 44)
Classements provinciaux finaux
4. Résultats des finales « Ligue »
5. Réunion de la CSP du 01/06/2010 - Procès-verbal
6. Réunion de la CSP du 04/06/2010 - Procès-verbal
7. P.-V. de l'A.G. provinciale, P.-V. succinct de la réunion du CEP du 04/06/2010, amendes
8. Réunion de la CPA du 7/6/2010: PV - Avis aux arbitres
9. Licenciés suspendus

Editeur responsable

LFFS - Namur

Rue Fays 6/c, 5590 ACHENE

Partie officielle: Jean SCHEERS

Réalisation: Jean-Pierre DELFORGE

Expédition: Jean YERNAUX

Prochain numéro: le 22/07/2010

www.fesnamur.be
le site officiel
de la LFFS-Namur

Les Mutualités interviennent

Toutes les Mutualités interviennent dans les frais de l'affiliation à un club sportif. La seule différence est que le montant de l'intervention peut varier d'une mutuelle à l'autre. Quand l'une accorde 40 € par an pour une affiliation à un club sportif, une autre concède 35 €, par exemple. **Renseignez-vous! Cela en vaut la peine!**

Avis aux clubs

Saison 2010/2011 - Droit de participation: échéances

A dater du 01/07/2010, le droit de participation aux compétitions officielles provinciales ne sera plus scindé et sera demandé en une seule fois pour le 01/07/2010, à savoir:

- 650 € pour une équipe « première »
- 500 € pour une équipe réserve
- 150 € pour une équipe de vétérans

Pour le 15/09/2010: 100 € pour une équipe de jeunes

Rappel de l'article 25 du règlement des championnats provinciaux (Le classement)

Le classement se fait par addition des points obtenus à chaque rencontre et l'ordonnance s'établit sur le plus grand total de points obtenus. En cas d'égalité, le classement s'établit de la manière suivante:

1. Le plus petit nombre de forfaits
2. Le plus grand nombre de matches gagnés
3. Les résultats entre les équipes concernées
 - a. La différence de buts entre les deux rencontres concernées du Championnat
 - b. Le plus grand nombre de goals marqués « à l'extérieur »
- Interprétation du point 3 (CEP du 06/05/2008 – Foot en Salle Info n° 21)
4. La différence de buts (championnat)
5. Le plus grand nombre de buts marqués
6. L'équipe dont le club possède le plus d'équipes seniors et jeunes participant aux compétitions officielles de la LFFS

Précision importante: en ce qui concerne le 1^{er} critère « Le plus petit nombre de forfaits », il est uniquement tenu compte des **FORFAITS SPORTIFS**

Modification de résultat

Semaine	Division	Modification	Motif
42	2A	Sporting Namur - Sp Auvélais B : 5-16 au lieu de 5-11	Communication erronée

Résultat du championnat provincial non-communicué

Semaine	Division	Match	Résultat
42	4A	MFC St Servais B - Squadra Vedrin	6-12

Championnat provincial

SEMAINE 44

Tour final des 2es de P2

SARTHE AUVELAIS BB DINANT 0 - 9

COUPES - FINALES

>Equipes premières - Challenge Lurkin

BS ANHEE LEADER C FEROOZ 3-3 (4-3)

>Equipes réserves

SOMZEE TOYS B MFC NATOYE B 2 - 5

>Diablotins

BF DINANT I NAMECHE 83 B 6 - 2

>Préminimes

FLOREFFE FLAW BF DINANT 7 - 5

>Minimes

I NAMECHE 83 B FLOREFFE FLAW 4 - 7

>Cadets

BF DINANT FLOREFFE FLAW 3 - 6

>Scolaires

A TAVIERS FOOT CCINACIEN 5 - 1

>Espoirs

SELECT PROVINC DBS METTET 3 - 5

LES CLASSEMENTS FINAUX

1^{re} Provinciale

1	MFC CLERMONT	26	19	5	2	185-112	40
2	MS JEMEPPE	26	18	6	2	130-96	38
3	FLOREFFE/FLAWINNE	26	17	8	1	154-129	35
4	MSG ERNAGE	26	15	10	1	123-109	31
5	BS ANHEE	26	13	9	4	157-114	30
6	LEADER C FEROZ	26	13	9	4	119-108	30
7	MF NISMES	26	9	11	6	127-109	24
8	DRENICA NAMUR	26	11	14	1	138-157	23
9	BORUSSIA LOYERS	26	10	13	3	117-136	23
10	SOMZEE TOYS	26	9	14	3	124-121	21
11	MASCAUX JAMBES	26	7	13	6	94-100	20
12	7NBN THON	26	7	13	6	140-173	20
13	DEPORTIVO NEFFE	26	8	15	3	105-140	19

14	MFC2 AUVELAIS	26	4	20	2	82-191	10
2^e Provinciale A							
1	A TAVIERS	24	20	3	1	135-68	41
2	SARTHE AUVELAIS	24	17	7	0	123-97	34
3	E CHAMPION	24	14	8	2	120-86	30
4	BORUSSIA LOYERS B	24	13	8	3	132-115	29
5	FUTSAL MOUSTIER	24	13	9	2	138-120	28
6	CJ LEUZE	24	12	10	2	115-100	26
7	EURO AUVELAIS	24	11	11	2	105-99	24
8	MFC NEVREMONT	24	9	13	2	135-150	20
9	SPORTING NAMUR	24	7	14	3	97-138	17
10	MF SEILLES,COM	24	7	15	2	111-139	16
11	SP AUVELAIS B	24	7	17	0	128-151	14
12	MF FERNELMONT	24	5	17	2	115-164	12
13	EXTRATIME JAMBES	0	0	0	0	0-0	0
14	CODLEA HINGEON	0	0	0	0	0-0	0

2^e Provinciale B

1	ASSESE UTD	26	21	4	1	224-119	43
2	B BOYS DINANT	26	18	8	0	226-146	36
3	BV MONT	26	17	7	2	155-90	36
4	RSC FRASNES	26	15	7	4	131-131	34
5	BF DINANT B	26	14	6	6	136-103	34
6	A.22 PHILIPPEVILLE	26	13	10	3	109-114	29
7	RSC SENZEILLE	26	13	13	0	161-144	26
8	MFC NATOYE	26	12	12	2	137-123	26
9	MFC HANZINELLE	26	9	14	3	121-162	21
10	BS ANHEE B	26	7	15	4	105-165	18
11	SOMZEE TOYS B	26	7	16	3	130-155	17
12	MFC CLERMONT B	26	7	17	2	129-169	16
13	A TAVIERS B	26	7	17	2	101-180	16
14	MFM ANHEE	26	5	19	2	86-150	12

3^e Provinciale A

1	BORUSSIA LOYERS C	22	17	2	3	173-81	37
2	MASCAUX JAMBES B	22	16	3	3	150-66	35
3	I NAMECHE 83 B	22	15	3	4	161-88	34
4	F DEXIA NAMUR	22	15	6	1	169-119	31
5	AS NAMUR 08	22	10	9	3	125-96	23
6	BB FERNELMONT	22	11	11	0	134-111	22
7	FC NAMUR	22	11	11	0	126-136	22
8	CJ LEUZE B	22	7	12	3	109-124	17
9	FLOREFFE/FLAWINNE B	22	7	14	1	93-162	15
10	MEDIC NAMUR	22	6	13	3	90-120	15
11	MF LUSTIN	22	4	17	1	114-227	9
12	RC EGHEZEE	22	2	20	0	78-192	4
13	CDC NAMUR B	0	0	0	0	0-0	0
14	EBS AUVELAIS	0	0	0	0	0-0	0

3^e Provinciale B

1	PURPLE AUVELAIS	26	26	0	0	236-48	52
2	MFC NATOYE B	26	20	4	2	195-81	42
3	BF DINANT C	26	17	6	3	168-121	37
4	O MOSAN DINANT	26	15	8	3	167-121	33
5	MFC CINEY	26	15	10	1	150-125	31
6	MS JEMEPPE B	26	15	10	1	162-138	31
7	BARCA AUVELAIS	26	14	10	2	181-137	30
8	FRIENDS AUVELAIS	26	9	13	4	142-204	22
9	MF NEVREMONT B	26	10	15	1	138-151	21
10	FLOREFFE/FLAWINNE C	26	9	15	2	135-187	20
11	DEPORTIVO NEFFE B	26	8	17	1	131-179	17
12	UNPA TAMINES	26	6	19	1	99-188	13
13	GUNNERS TAMINES	26	4	21	1	97-212	9
14	AUVELAIS UTD	0	0	0	0	0-0	0

3^e Provinciale C

1	FLORENNES UTD	26	20	4	2	207-124	42
2	PURPLE AUVELAIS B	26	18	6	2	150-104	38
3	GS HANZINNE	26	17	8	1	159-115	35
4	JS THY-LE-CHATEAU	26	16	9	1	200-132	33
5	DBS METTET B	26	14	9	3	141-105	31
6	MFC FONTENELLE	26	12	12	2	133-125	26
7	SC ORET	26	11	13	2	120-128	24
8	BOUSSU WALCOURT	26	10	13	3	132-146	23
9	MF THY-LE-CHATEAU	26	9	13	4	125-154	22
10	BTC FRAIRE	26	9	14	3	134-170	21
11	WALCOURT/STREE B	26	8	15	3	111-145	19
12	COUVIN/MARIEMBOURG	26	8	16	2	126-196	18
13	MF METTET	26	7	15	4	146-155	18
14	P85 FLORENNES	26	6	18	2	87-172	14

4^e Provinciale A

1	BV MONT B	26	21	4	1	207-95	43
2	BB DINANT C	26	18	7	1	191-128	37
3	FUTSAL C CINACIEN B	26	18	8	0	188-131	36
4	SPORTING VEDRIN	26	16	8	2	172-124	34
5	I NAMECHE 83 C	26	16	10	0	191-130	32
6	SUN EGHEZEE B	26	14	8	4	157-115	32
7	BORUSSIA LOYERS D	26	14	9	3	182-176	31
8	SQUADRA VEDRIN	26	13	12	1	145-149	27
9	M ST SERVAIS B	26	11	13	2	153-167	24
10	BIVOUAC PETIT-WARET	26	9	16	1	149-158	19
11	AGRO FERNELMONT	26	6	19	1	121-179	13
12	J TEAM ST MARC	26	6	20	0	150-246	12
13	LACLOS GEMBOUX	26	6	20	0	107-211	12
14	PATATE NAMUR	26	4	20	2	87-191	10

4^e provinciale

1	MF GOURDINNE C	24	21	2	1	264-78	43
2	FUTSAL CLUB CINACIEN	24	21	2	1	231-75	43
3	PURPLE AUVELAIS C	24	17	2	5	230-67	39
4	MFC HOUR	24	14	8	2	138-107	30
5	AGES DE HEER	24	11	9	4	173-111	26
6	BV MONT C	24	10	12	2	132-133	22
7	SPT AUVELAIS C	24	9	12	3	133-158	21
8	AUVELAIS UTD B	24	9	15	0	108-148	18
9	BB DINANT B	24	8	14	2	115-141	18
10	MFC ST SERVAIS	24	8	14	2	98-178	18
11	EUR AUVELAIS B	24	7	16	1	116-162	15
12	SP FLORENNES B	24	5	17	2	77-234	12
13	MURPHY DINANT	24	2	21	1	80-303	5

4^e Provinciale C

1	A. 22 PHILIPPEVILLE B	26	20	5	1	155-73	41
2	RS SENZEILLE B	26	17	8	1	148-126	35
3	COUVIN/MARIEMB. B	26	16	7	3	130-102	35
4	MORIALME BOYS	26	16	8	2	179-135	34
5	LIBERTY PONTAURY	26	13	8	5	161-136	31
6	V.V. JAMAGNE	26	14	10	2	159-136	30
7	SP FLORENNES	26	13	10	3	125-118	29
8	SPORT WALCOURT	26	9	13	4	103-133	22
9	BOUSSU/WALCOURT B	26	8	12	6	123-125	22
10	MF COUVIN	26	9	15	2	124-143	20
11	MF GOURDINNE B	26	8	14	4	135-165	20
12	BOCA FRAIRE	26	8	14	4	128-164	20
13	SOMZEE TOYS C	26	8	15	3	119-138	19
14	FLORENNES UTD B	26	3	23	0	108-203	6

Vétérans

1	BORUSSIA LOYERS	12	9	3	0	83-55	18
---	-----------------	----	---	---	---	-------	-----------

2	FRIENDS AUVELAIS	12	7	2	3	83-50	17
3	BS ANHEE	12	5	4	3	48-46	13
4	E CHAMPION	12	6	6	0	63-53	12
5	MS JEMEPPE	12	5	5	2	51-56	12
6	FLOREFFE/FLAWINNE	12	4	7	1	55-63	9
7	BF DINANT	12	1	10	1	44-104	3

Diablotins

1	BF DINANT	10	9	1	0	80-14	18
2	I NAMECHE 83 B	10	7	3	0	94-29	14
3	I NAMECHE 83	10	7	3	0	58-25	14
4	FLOREFFE/FLAWINNE	10	3	7	0	31-55	6
5	FUTSAL CLUB CINACIEN	10	2	7	1	17-99	5
6	PURPLE AUVELAIS	10	1	8	1	11-69	3

Minimes

1	BF DINANT	6	4	1	1	45-13	9
2	FLOREFFE/FLAWINNE	6	4	2	0	56-20	8
3	I NAMECHE 83 B	6	3	2	1	39-15	7
4	FUTSAL CLUB CINACIEN	6	0	6	0	4-96	0
5	I NAMECHE 83	0	0	0	0	0-0	0
6	MFC NATOYE	0	0	0	0	0-0	0

Cadets

1	FLOREFFE/FLAWINNE	12	12	0	0	121-32	24
2	BF DINANT	12	10	2	0	138-28	20
3	I NAMECHE 83 B	12	7	4	1	101-50	15
4	I NAMECHE 83	12	5	6	1	73-65	11
5	BF DINANT B	12	4	6	2	71-56	10
6	FUTSAL CL. CINACIEN B	12	2	10	0	32-144	4
7	FUTSAL CL. CINACIEN	12	0	12	0	22-183	0

Scolaires

1	A TAVIERS	12	10	2	0	136-33	20
2	I NAMECHE 83	12	10	2	0	129-45	20
3	I NAMECHE 83 B	12	3	9	0	37-124	6
4	FUTSAL CLUB CINACIEN	12	1	11	0	32-132	2

Espoirs

1	DBS METTET	8	6	1	1	54-23	13
2	SELECTION PROVINC.	8	5	1	2	59-31	12
3	MSG ERNAGE	8	3	3	2	48-48	8
4	MF METTET	8	3	4	1	38-41	7
5	FLOREFFE/FLAWINNE	8	0	8	0	16-72	0

Finales « Ligue »

DIABLOTINS

Farciennes, 08/05/2010

Les résultats

EJFJ Farciennes	-	Medina Bourraza Forest	5-2
Marseille Liège	-	BF Dinant	2-0
Medina Bourraza Forest	-	Iguana Arlon	0-3
BF Dinant	-	EJFJ Farciennes	5-0
Iguana Arlon	-	Marseille Liège	4-3
BF Dinant	-	Medina Bourraza Forest	8-0
Marseille Liège	-	EJFJ Farciennes	4-0
Iguana Arlon	-	BF Dinant	0-0
Medina Bourraza Forest	-	Marseille Liège	0-7
EJFJ Farciennes	-	Iguana Arlon	3-4

Le classement

1. Iguana Arlon	4	3	0	1	11	6	7
2. Marseille Liège	4	3	1	0	16	4	6
3. BF Dinant	4	2	1	1	13	2	5
4. EJFJ Farciennes	4	1	3	0	8	15	2
5. Medina Bourraza Forest	4	0	4	0	2	23	0

MINIMES

Koekelberg, 15/05/2010

Les résultats

AS Schaerbeek	-	BF Dinant	5-4
EJFJ Farciennes	-	Marseille Liège A	1-5
BF Dinant	-	MFRC Arlon	2-5
Marseille Liège A	-	AS Schaerbeek	3-0
MFRC Arlon	-	EJFJ Farciennes	7-3
Marseille Liège A	-	BF Dinant	5-1
EJFJ Farciennes	-	AS Schaerbeek	3-5
MFRC Arlon	-	Marseille Liège A	2-7
BF Dinant	-	EJFJ Farciennes	2-2 (TAB: 4-5)
AS Schaerbeek	-	MFRC Arlon	3-4

Le classement

1. Marseille Liège A	4	4	0	0	20	4	8
2. MFRC Arlon	4	3	1	0	18	15	6
3. AS Schaerbeek	4	2	2	0	13	14	4
4. EJFJ Farciennes	4	0	3	1	9	19	1
5. BF Dinant	4	0	3	1	9	17	1

PREMINIMES

Bressoux, 22/05/2010

Les résultats

GS Ougrée	-	Red's Messancy	2-1
AS Schaerbeek	-	BF Dinant	1-2
Red's Messancy	-	EJFJ Farciennes	1-1 (3-2)
BF Dinant	-	GS Ougrée	0-4
EJFJ Farciennes	-	AS Schaerbeek	5-1
BF Dinant	-	Red's Messancy	3-1
AS Schaerbeek	-	GS Ougrée	0-2
EJFJ Farciennes	-	BF Dinant	1-0
Red's Messancy	-	AS Schaerbeek	1-4
GS Ougrée	-	EJFJ Farciennes	3-1

Le classement

1. GS Ougrée	4	4	0	0	11	2	8
2. EJFJ Farciennes	4	2	1	1	8	5	5
3. BF Dinant	4	2	2	0	5	7	4
4. AS Schaerbeek	4	1	3	0	6	10	2
5. Red's Messancy	4	0	3	1	4	10	1

CADETS

Arlon, 22/05/2010

Les résultats

Union Arlon	-	GS Ougrée	2-8
Cosmos Manage	-	VB Floreffe/Flawinne	5-2
GS Ougrée	-	AS Schaerbeek	2-4
VB Floreffe/Flawinne	-	Union Arlon	7-2
AS Schaerbeek	-	Cosmos Manage	3-4
VB Floreffe/Flawinne	-	GS Ougrée	3-7
Cosmos Manage	-	Union Arlon	6-4
AS Schaerbeek	-	VB Floreffe/Flawinne	3-5
GS Ougrée	-	Cosmos Manage	1-1
Union Arlon	-	AS Schaerbeek	8-6

Le classement

1. Cosmos Manage	4	3	0	1	16	10	7
2. GS Ougrée	4	2	1	1	18	10	5
3. VB Floreffe/Flawinne	4	2	2	0	17	17	4
4. AS Schaerbeek	4	1	3	0	16	19	2
5. Union Arlon	4	1	3	0	16	27	2

SCOLAIRES

Floreffe, 08/05/2010

Les résultats

Alemania Tavieres	-	AJ Elouges	2-6
JS Grivegnée	-	AS Schaerbeek	1-2
AJ Elouges	-	JS Grivegnée	3-4
AS Schaerbeek	-	Alemania Tavieres	5-3
AJ Elouges	-	AS Schaerbeek	4-5
Alemania Tavieres	-	JS Grivegnée	5-7

Le classement

1. AS Schaerbeek	3	3	0	0	12	8	6
2. JS Grivegnée	3	2	1	0	12	10	4
3. AJ Elouges	3	1	2	0	13	11	2
4. Alemania Tavieres	3	0	3	0	10	18	0
5. MF Racing Arlon							Forfait général

ESPOIRS (clubs)

Arlon, 15/05/2010

Les résultats

Cocoloco Arlon	-	MFC Espoir Ronse	3-7
Espoirs Saint-Gilles	-	Cocoloco Arlon	6-4
MFC Espoir Ronse	-	Espoirs Saint-Gilles	2-4

Le classement

1. Espoirs Saint-Gilles	2	2	0	0	10	6	4
2. MFC Espoir Ronse	2	1	1	0	9	7	2
3. Cocoloco Arlon	2	0	2	0	7	13	0
4. DBS Mettet							Forfait général

VETERANS

Messancy, 29/05/2010

Les résultats

AS Terra Campana	-	Borussia Loyers	3-8
Borussia Loyers	-	Red's Messancy	1-4
Barça Boys Braine	-	AS Terra Campana	5-0
AS Terra Campana	-	Red's Messancy	1-9
Barça Boys Braine	-	Borussia Loyers	4-1
Red's Messancy	-	Barça Boys Braine	0-2

Le classement

1. Barça Boys Braine	3	3	0	0	11	1	6
2. Red's Messancy	3	2	1	0	13	4	4
3. Borussia Loyers	3	1	2	0	10	11	2
4. AS Terra Campana	3	0	3	0	4	22	0
5. MFP Volvo La Calamine							Forfait général

Commission Sportive Provinciale Réunion du 01/06/2010 - Procès-verbal

Présents: MM. Wuyts (président), Delforge, Demelenne, Jaumin, Ruth, Scheers (secrétaire) et Noël (représentant de la CPA).

Absent excusé: M. Plomteux.

Absent non-excuse: M. Coppin.

La réunion est ouverte à 19h30.

1. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

1.1. Le PV de la réunion du 04/05/2010 est approuvé.

2. COMPETITION PROVINCIALE

2.1. Aucun dossier

3. DISCIPLINE

3.1. Propositions de transaction

3.1.1. Dossier N° 2009-2010/068

Monsieur Jean Pierre Delforge quitte la séance

Date: 14/05/2010

Rencontre: DBS Mettet B - MFC Natoye B

En cause de: De Brabander Joris - 783521 - DBS Mettet

Arbitre: Laviolette Stephan

Objet: Insultes

Délibéré:

Vu le rapport de l'arbitre;

Application de l'art A.2 du barème de sanctions

Transaction: suspension de toutes fonctions de deux semaines du 30/08/2010 au 12/09/2010.

Ainsi prononcé à Namur, le 01/06/2010.

Monsieur Jean Pierre Delforge rentre en séance

3.2. Refus de transactions - Comparutions

3.2.1. Dossier N° 2009-2010/062

Monsieur Jean Pierre Delforge quitte la séance

Date: 21/04/2010

Rencontre: I Namèche C - FC Cinacien B

En cause de: Gérard Amaury - 775413 - FC Cinacien (P.O.)

Arbitre: Masarotti Franco (P.O.)

Objet: Attitude antisportive

Délibéré

Vu le rapport de l'arbitre;

Entendu M. Masarotti Franco - arbitre qui confirme son rapport;

Entendu M. Gérard Amaury - 775413 qui conteste avoir reçu une suspension pour avoir refusé de quitter la salle suite à une carte rouge puisqu'il n'a pas reçu de telle carte. En outre, n'est pas d'accord sur les propos tenus, n'a pas injurié l'arbitre. A uniquement demandé à plusieurs reprises de faire respecter la distance des 5 mètres. Sur son

insistance, a alors reçu la carte jaune. Signale qu'il a le droit de se rendre dans la tribune après une carte jaune car elle n'est pas dans la zone neutre. Reconnaît néanmoins avoir demandé à l'arbitre s'il voulait une bière se trouvant alors dans l'encoignure de la porte de sortie et avait la sensation d'être harcelé par celui-ci. Demande la clémence de la commission;

Attendu que l'action est recevable;

Attendu qu'il y a lieu de requalifier la prévention;

Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;

Par ces motifs:

La Commission Sportive Provinciale inflige au joueur Gérard Amaury - 775413 une suspension de toutes fonctions de deux semaines du 30/08/2010 au 12/09/2010 (point A.2 du barème de sanctions).

Ainsi prononcé à Namur, le 01/06/2010.

Monsieur Jean Pierre Delforge rentre en séance

3.2.2. Dossier N° 2009-2010/058B

Monsieur Jean Pierre Delforge quitte la séance

Date: 09/04/2010

Rencontre: Borussia Loyers C - DBS Mettet B

En cause de: Grimonprez Henry - 764540 - DBS Mettet (P.O.)

Arbitre: Dedobbeleer Patrick (P.O.)

Objet: Faute de jeu intentionnelle

Délibéré

Vu le rapport de l'arbitre;

Entendu M. Dedobbeleer Patrick - arbitre qui confirme son rapport;

Attendu que l'action est recevable;

Attendu que M. Grimonprez Henry - 764540 est absent excusé;

Attendu que les préventions sont établies;

Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières;

Par ces motifs:

La Commission Sportive Provinciale inflige au joueur Grimonprez Henry - 764540 une suspension de toutes fonctions de deux semaines du 30/08/2010 au 12/09/2010 (point B.1 du barème de sanctions).

Ainsi prononcé à Namur, le 01/06/2010.

Monsieur Jean Pierre Delforge rentre en séance

3.3. Comparutions - Nouveaux dossiers

3.3.1. Dossier N° 2009-2010/069

Messieurs Jean-Pierre Delforge et Jean Jaumin ne siègent pas

Date: 29/05/2010

Rencontre: Finales de coupe provinciales

En cause de: Miler Georgy - 7800002 - MFC Natoye (P.O.)

Objet: Attitude déplacée

Délibéré

Vu les éléments rapportés;

Vu que le joueur de MFC Natoye a été convoqué téléphoniquement conformément à l'art 239.1 du ROL via le CQ de son club;

Entendu M. Frederic Demoulin - 764178 - CQ MFC Natoye qui reconnaît qu'il y a eu une bagarre impliquant son joueur. De plus, il est exact qu'un verre a été cassé par lui. Des membres du club sont cependant intervenus. C'est un joueur très jeune. Il faut dire que l'équipe était très nerveuse suite aux agissements des supporters de Somzée lors de la finale. Le club de Natoye ne cautionne pas ce geste et cette attitude; Entendu M. Sylvain Willem - 765801 - MFC Natoye qui signale d'entrée n'avoir pas vu les tenants et aboutissants de la bagarre. C'était d'ailleurs assez confus. Est cependant conscient que l'image du club a été entachée;

Attendu que M. Miler Georgy - 7800002 est absent excusé; Attendu que les préventions sont établies; Qu'en l'espèce, il y a lieu de retenir des circonstances aggravantes vu que les faits se sont passés lors de la réception officielle des finales des coupes provinciales et portent gravement atteintes à l'image de la fédération;

Par ces motifs:

La Commission Sportive Provinciale:

- inflige au joueur Miler Georgy - 7800002 une suspension de toutes fonctions d'un an avec sursis d'un an du 30/08/2010 au 29/08/2011 (art 17 des statuts de la LFFS);

- inflige un blâme sévère au club de MFC Natoye pour attitude de son joueur.

Conformément à l'art 251.3 du règlement organique de la LFFS et à la décision du Comité Exécutif Provincial du 08/09/2009, la CSP procède à la facturation immédiate des frais du dossier s'élevant à la somme de 125 € dans le chef du club MFC Natoye à acquitter dans les 07 jours civils à dater du 14/06/2010 sur le compte provincial. A cette fin, une facture est remise en séance contre accusé de réception au nommé Frédéric Demoulin.

Ainsi prononcé à Namur, le 01/06/2010.

3.3.2. Dossier N° 2009-2010/070

Messieurs Jean-Pierre Delforge et Jean Jaumin ne siègent pas

Date: 29/05/2010

Rencontre: Finales de coupes provinciales

En cause de: Club de Somzée Toys - 3249

Représentant de Somzée Toys - 3249 (P.O.)

Objet: Attitude déplacée des supporters

Délibéré

Vu le rapport de M. Jacques Lefebvre - Président provincial;

Vu le rapport de M. Pascal Degée - Membre Comité Exécutif Provincial;

Vu que le représentant de Somzée Toys a été convoqué téléphoniquement conformément à l'art 239.1 du ROL via le CQ de son club;

Entendu M. Carl Yernaux - 765814 - CQ de Somzée Toys:

-qui se demande ce que l'on entend par chercher une équipe adverse;

-dit qu'il n'y a eu aucune injure ni grossièreté, que c'est un joueur de Natoye qui a eu des gestes obscènes vis-à-vis de ses joueurs et que c'est le délégué du club de Natoye qui devrait être sanctionné, qu'il n'était plus présent lors de la finale de Coupe et ne voit pas qui est la personne corpulente citée dans les rapports, qu'il comprend pas pourquoi il est reproché au club d'avoir consommé de la bière au vestiaire alors que plus de 50 supporters consommaient au comptoir et ne voit pas qui aurait pu provoquer quiconque;

Attendu qu'aucun élément répréhensible ne transparait des rapports rédigés;

Attendu que les faits reprochés doivent être considérés comme des faits de jeu;

Qu'en outre, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières vu que les faits qui se sont passés ne semblent pas différents que ceux qui se passent habituellement lors d'autres rencontres et que le contexte des finales provinciales ne peut être invoqué en l'espèce;

Qu'en conséquence, les préventions ne sont pas établies;

Par ces motifs:

La Commission Sportive Provinciale classe le dossier sans suite et impute les frais du dossier à la fédération.

Ainsi prononcé à Namur, le 01/06/2010.

4. SUSPENSIONS

Nom & prénom	Licence n°	Club	Suspension de toutes fonctions du au inclus	
Gérard Amaury	775413	FC Cinacien	30/08/2010	12/09/2010
Grimonprez Henry	764540	DBS Mettet	30/08/2010	12/09/2010
De Brabander Joris	783521	DBS Mettet	30/08/2010	12/09/2010
Miler Georgy	7800002	MFC Natoye	30/08/2010	29/08/2011 (sursis d'un an)

5. FRAIS

Matricule	Nom du club	Frais administratifs	Amende suspension	Déplacement de l'arbitre	Divers	Total (€)
5268	FC Cinacien	-	-	16,80 €		16,80 €
1531	DBS Mettet	-	2,50 €	16,80 €		19,30 €
1531	DBS Mettet	12,50 €	5 €	-		17,50 €
1420	MFC Natoye	12,50 €	130 €	-		125 € (1)

(1) amende maximale par dossier (art 251.1 RO LFFS)

6. DIVERS

6.1. Réunions 2010-2011

05/10/2010, 09/11/2010, 07/12/2010, 11/01/2011, 01/02/2011, 01/03/2011, 05/04/2011, 03/05/2011, 07/06/2011.

La prochaine réunion de la CSP Namur est fixée au 05/10/2010 à 19h30. La séance est levée à 21h50.

(s) Jean SCHEERS, secrétaire, et Wuyts, président de séance

Commission Sportive Provinciale Réunion du 04/06/2010 - Procès-verbal

Présents: MM. Jaumin (président ff), Delforge, Ruth, Demelenne, Plomteux, Vincent, Scheers (secrétaire).

Absent excusé: M. Wuyts.

Absent non-excusé: M. Coppin.

La séance est ouverte à 22h40 et se tient à Jambes.

1. COMMUNICATION DU COMITE EXECUTIF PROVINCIAL

Le Comité Exécutif Provincial, en la personne de Jacques Lefebvre, communique les constatations et décisions prises ce même jour pour ce

qui concerne le fonctionnement de la commission sportive provinciale et plus particulièrement le nombre important d'absences aux réunions tout au long de la saison. Il souligne également la priorité du Comité Exécutif Provincial d'élargir le nombre de membres au sein de la CSP et communique la nomination de M. Michel Vincent du MFC Natoye comme membre à la date de ce jour.

Le nombre de membres étant suffisant, les membres présents souhaitent que la composition du bureau soit réalisée au cours de la présente réunion.

2. ELECTIONS

MM. Christophe Wuyts et Lionel Ruth se présentent comme candidats au poste de président.

Par scrutin secret, M. Lionel Ruth est élu président par 4 voix contre 2.

M. Jean Jaumin étant seul candidat au poste de vice-président, il est élu à l'unanimité des membres présents à cette fonction.

3. BUREAU

Président: M. Lionel Ruth.
Vice-président: M. Jean Jaumin.
Secrétaire: M. Jean Scheers.

La séance est levée à 23h10.

(s) Jean SCHEERS, secrétaire provincial, et Jean JAUMIN, président

Assemblée générale provinciale Jambes, 04/06/2010

Siègent au bureau:

>Comité Exécutif Provincial: MM. Lefebvre, Delforge, Yernaux, Degée, Jaumin.
>Commission de Discipline Provinciale: MM. Plomteux, Ruth, Demelenne.
>Commission d'Appel Provinciale: MM. Balthazar, Ropson, Wilmart, Mercier.
>Commission Provinciale d'Arbitrage: MM. Demortier, Verbruggen.
Assiste à la réunion: M. Scheers, secrétaire provincial.

VERIFICATION DES POUVOIRS

Il y a donc 56 clubs valablement représentés.

Les clubs dont le numéro de matricule suit n'étaient pas représentés et, par conséquent, sont pénalisés d'une amende de 50,00 € (art. 48 RO LFFS): 1064 - 1753 - 1985 - 2661 - 2763 - 2837 - 2995 - 3221 - 3252 - 3714 - 4030 - 4031 - 4290 - 4298 - 4349 - 4350 - 4458 - 4460 - 4631 - 4682 - 4906 - 4907 - 4910 - 4911 - 4925 - 4946 - 5021 - 5022 - 5024 - 5225 - 5227 - 5228 - 5258 - 5365.

ALLOCATION DU PRESIDENT PROVINCIAL

Une minute de silence est observée en mémoire de celles et ceux qui nous ont quitté au cours de la saison écoulée.

RAPPORT D'ACTIVITE GENERALE DE LA LFFS/NAMUR

Par M. Lefebvre, président provincial.

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF PROVINCIAL

Par M. Scheers, secrétaire provincial.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE PROVINCIALE

Par M. Jaumin, vice-président de la Commission Sportive.

RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL PROVINCIALE

Par M. Balthazar, président de la Commission d'Appel

RAPPORT DE LA COMMISSION PROVINCIALE D'ARBITRAGE

Par M. Demortier, vice-président de la Commission d'Arbitrage.

RAPPORT DE LA COMMISSION PROVINCIALE D'ETUDE

Par M. Lefebvre, président provincial.

INTERPELLATIONS

Aucune

SITUATION FINANCIERE DE LA PROVINCE

Par M. Scheers, secrétaire provincial.

MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS PROVINCIAUX

>Championnats provinciaux - article 6: proposition adoptée à la majorité des participants moins trois (Mascaux Jambes, Purple Auvelais, MFC Gourdinne).

>Coupe de la Province - article 13 (nouveau): proposition adoptée à l'unanimité des participants.

INTERVENTION DE M. DELFORGE

VICE-PRESIDENT PROVINCIAL ET PRESIDENT LFFS

M. Delforge remercie l'assemblée pour le soutien des clubs qui lui ont permis notamment d'accéder à la présidence de la LFFS.

Il expose les différentes modifications au règlement organique qui seront soumises à la prochaine assemblée générale de la LFFS.

Il effectue également un tour d'horizon des augmentations des montants des redevances et amendes qui seront d'application à partir de la saison prochaine, et informe l'A.G. de l'augmentation de de la licence « senior » (20,00 €) et des indemnités arbitrales.

PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX REGLE DU JEU

Par M. Demortier, vice-président de la Commission d'Arbitrage.

ELECTIONS

Aucune candidature n'est parvenue au secrétariat provincial.

En conséquence, les membres sortants sont réélus.

PROCLAMATION DES RESULTATS

Champion provincial Diablotins: BF Dinant
Champion provincial Préminimes: BF Dinant
Champion provincial Minimes: BF Dinant
Champion provincial Cadets: VB Floreffe/Flawinne

Champion provincial Scolaires: A Tavier
Champion provincial Espoirs: DBS Mettet
Champion provincial Vétérans: Borussia Loyers
Champion division IV C: Action 22 Philippeville B
Champion division IV B: MFC Gourdinne C
Champion division IV A: BV Mont B
Champion division III C: Florennes United
Champion division III B: Purple Auvelais
Champion division III A: Borussia Loyers C
Champion division II B: Assesse United
Champion division II A: A Tavier
Champion provincial: MFC Clermont
Coupe de la Province Diablotins: BF Dinant
Coupe de la Province Préminimes: VB Floreffe/Flawinne
Coupe de la Province Minimes: VB Floreffe/Flawinne
Coupe de la Province Cadets: VB Floreffe/Flawinne
Coupe de la Province Scolaires: A Tavier
Coupe de la Province Espoirs: DBS Mettet
Coupe de la Province Réserves: MFC Natoye B
Coupe de la Province 2008-2009: BS Anhé

(s.) Jean SCHEERS, secrétaire provincial

Comité Exécutif Provincial PV succinct de la réunion du 04/06/2010

Présents: M. Lefebvre (président), Delforge, DEgée, Jaumin, Scheers (secrétaire).

Absents excusés: MM. Burton et Yernaux.

La séance est ouverte à 22h et se tient à Jambes.

1. FONCTIONNEMENT DES COMITES ET COMMISSIONS

1.1. Comité Exécutif Provincial - Composition du bureau

Président: Jacques Lefebvre

Vice-président: Jean-Pierre Delforge

Trésorier: René Burton (sauf opposition personnelle)

Secrétaire: Jean Scheers

1.2. CSP - Quota des présences

Il ressort qu'au cours de la saison 2009-2010, de nombreuses absences aux 8 réunions ont été constatées. De plus, ces absences sont récurrentes depuis 2 saisons. C'est ainsi que M. Jaumin a 100% de présence, M. Delforge 75%, MM. Wuyts, Demelenne, Plomteux et Ruth 63%, Coppin 50%.

Après délibération, le Comité Exécutif Provincial décide de continuer à faire confiance aux membres actuels tout en augmentant l'effectif de la commission. Cependant, concernant M. Coppin, malgré son quota insuffisant, le Comité Exécutif Provincial lui permet sous réserve de poursuivre la saison prochaine au sein de la CSP. Il lui sera signifié qu'en cas d'absences répétées et si son quota n'est pas au minimum de 60%, il sera démis automatiquement de ses fonctions.

1.3. CSP - Nomination de nouveaux membres

Le Comité Exécutif Provincial nomme à dater de ce jour comme membre de la commission de discipline provinciale M. Michel Vincent (765768, MFC Natoye)

1.4. CSP - Composition du bureau - Saison 2010/2011

Bien que le R.O.L. lui permette de composer lui-même le bureau de ses commissions, le Comité Exécutif Provincial décide de laisser l'opportunité à la CSP de composer son bureau personnellement.

La séance est levée à 22h35.

(s) Jean SCHEERS, secrétaire provincial

Commission Provinciale d'Arbitrage PV succinct de la réunion du 07/06/2010

Présents: MM. Scheers (président), Demortier, Noël, Goffin, Verbruggen, Degée (représentant du CEP).

Absent excusé: M. Zmikala.

La séance est ouverte à 20h.

0. COMPOSITION DE LA COMMISSION

M. J.-P. Zmikala a été nommé membre de la CPA par le Comité Exécutif Provincial en date du 11/05/2010.

1. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

Le PV de la réunion du 03/05/2010 (09/2009-2010) est approuvé.

2. DISCIPLINE

Plan de travail

M. X: point 2: 2 semaines (30/08/2010 au 12/09/2010)

Amendes arbitrales

M. X: match du 30/04/2010 : amende de 13 € - suppression des trois sursis de 13 €

3. ANALYSE DES EXAMENS THEORIQUES

Néant

4. ANALYSE DES EXAMENS PRATIQUES

Classement: un examen réalisé.

Formations envisagées: deux formations en catégorie E2

5. SITUATION DU CADRE ARBITRAL

Promotion: M. Verelst: catégorie E1

Changement de statut: M. Masarotti: catégorie G

Situation des arbitres: 25 + 5

Situation de la commission: 4 + 0 + 2

6. COMMUNICATION DU REPRESENTANT DU CEP

Au nom du Comité Exécutif Provincial, se félicite de l'assiduité des membres aux réunions. Se réjouit également du bon travail effectué par la commission lequel peut être qualifié de constructif.

7. COMMUNICATION DE L'OBSERVATEUR AU CEP - CAP - CSP

CEP: Rien à signaler.

CAP: Pas de réunion.

CSP: Exposé des différentes décisions intervenues.

8. ANALYSE DES PV DU CEP

PV de la réunion du 11/05/2010: lu et commenté.

PV de la réunion du 04/06/2010: lu et commenté.

9. ANALYSE DES PV DE LA CCAL

Pas de réunion.

10. ANALYSE DU JOURNAL OFFICIEL

N° 19: lu et commenté

N° 20: lu et commenté

11. CORRESPONDANCE

Néant

12. DIVERS

Budget: pris connaissance.

Analyse des rapports d'arbitres: pris connaissance.

Candidats arbitres - Candidatures en cours: 0.

Finales de coupe - Evaluation

29/05/2010 à Dinant.

Il a été constaté que des règles élémentaires au niveau des directives de la zone neutre et de ses occupants n'ont pas été respectées, même par des arbitres de haut niveau et chevronnés.

Le port de la tenue arbitrale laissait aussi à désirer.

De plus, les arbitres ont trop laissé jouer lors des finales de jeunes.

C'est regrettable et les directives adéquates seront données lors de la réunion d'avant-saison.

Mission des membres - Saison 2010/2011

C.E.P.: Néant

C.A.P.: MM. Zmikala, Verbruggen (suppléant)

C.D.P.: MM. Noel, Goffin (suppléant)

C.C.A.: MM. Scheers, Demortier (formateur)

C.C.A.L.: MM. Scheers, Demortier (suppléant)

Cours candidats: MM. Demortier - Zmikala

Réunions CPA - Saison 2010/2011

06/09/2010, 04/10/2010, 08/11/2010, 06/12/2010, 03/01/2011,

07/02/2011, 07/03/2011, 04/04/2011, 02/05/2011, 06/06/2011

Cours de perfectionnement - Saison 2010/2011

12/10/2010, 19/10/2010

18/01/2011, 25/01/2011

Cours de candidats - Saison 2010/2011

16/09/2010, 23/09/2010, 30/09/2010

26/11/2010, 09/12/2010, 16/12/2010

10/02/2011, 17/02/2011, 24/02/2011

Classements 2009/2010: pris connaissance

Réunion d'avant-saison: 26/08/2010

Questionnaire disponibilités 2010/2011: à ce jour, 5 arbitres n'ont toujours pas rentrés leur questionnaire malgré un rappel.

13. DIVERS MEMBRES

Le président remercie les membres de sa commission, toutes fonctions confondues, pour le travail effectué durant la saison écoulée et plus particulièrement le représentant du Comité Exécutif Provincial pour sa participation active.

La prochaine réunion de la CPA Namur est fixée au lundi 06/09/2010 à Namur.

La séance est levée à 22h15.

(s) Jean SCHEERS, secrétaire

Amendes

Art 179.5 (Manquements sur feuille de match) - 2,50 €/manquement - max: 12,50 €

Semaine 42	4290 (2,50 €) - 3872 (2,50 €) - 1531 (2,50 €) - 1420 (2,50 €)
-------------------	--

Cartes jaunes - 2,50 €

Semaine 42	1531 (2,50 €) - 5222 (2,50 €) - 1531 (2,50 €)
-------------------	--

Semaine 44	3249 (2,50 €) - 1420 (2,50 €) - 1444 (7,50 €) - 4349 (2,50 €)
-------------------	--

Art. 178 (Communication de résultats) - 5 €/10 €

Semaine 42	4290 (10 €)
-------------------	-------------

Art 151 - Règlement organique (Fusion) - 25 €

1829 (25 €)

Art. 138.1- Règlement organique

(Absence de réponse dans le délai exigé) - 12,50 €

1531 - 2337 - 2763 - 2837 - 2999 - 3105 - 3478 - 3714 -
3759 - 3872 - 4010 - 4012 - 4031 - 4290 - 4349 - 4458 -
4600 - 4662 - 4906 - 4907 - 4911 - 5021 - 5225 - 5227 -
5258 - 5298 - 5365

Art. 48 (Absence à l'assemblée générale provinciale) - 50 €

1064 - 1753 - 1985 - 2661 - 2763 - 2837 - 2995 - 3221 -
3252 - 3714 - 4030 - 4031 - 4290 - 4298 - 4349 - 4350 -
4458 - 4460 - 4631 - 4682 - 4906 - 4907 - 4910 - 4911 -
4925 - 4946 - 5021 - 5022 - 5024 - 5225 - 5227 - 5228 -
5258 - 5365

Art. 180.1 (forfait) - 25/50 €

Semaine 42	3714 (50 €)
-------------------	-------------

Art. 180.5 (débit forfait) - 25 €

Semaine 42	3714 (25 €)
-------------------	-------------

Art. 153.2 (mise en demeure) - 12,50 €

3478 (12,50 €)

Art. 153.2 (non-paiement après mise en demeure) - 25 €

4290 (25 €) - 4631 (25 €)

Avis aux arbitres

REUNION D'AVANT-SAISON

Une réunion d'avant-saison pour le corps arbitral est programmée **le jeudi 26/08/2010** à 19h30 à Namur (Salle de Tabora).

La participation est obligatoire afin d'être désigné pour diriger les rencontres du prochain championnat.

Licenciés suspendus *(Cette liste est donnée à titre indicatif et peut ne pas être exhaustive)*

Nom et prénom	Numéro de licence	Club d'appartenance au moment des faits	Début de la suspension	Fin de la suspension
Blondeaux Sébastien	06/01/1979	-	Interdiction d'affiliation durant 3 ans à partir du 29/01/2010	
Meurant Pascal	6805210002	MF Couvin	14/02/2005	Suspendu pour une durée indéterminée avec un minimum de 3 ans + extension au national
Sezer Abdilbaki	8205110004	KF Liria Namur	21/02/2005	Suspendu pour une durée indéterminée avec un minimum de 3 ans
Camarda Marco	775465	Sporting Vedrin	3 semaines avec sursis jusqu'au 31/12/2010	
Martin Julien	765018	Borussia Loyers	15/03/2010 30/08/2010	31/05/2010 03/10/2010
Moreira Cerqueira Antonio	765138	BV Mont	15/03/2010 29/08/2010	15/06/2010 29/10/2010
Kiesecoms Alain	7408060010	Sporting Namur	01/07/2009	30/06/2010 (2)
Carjaval Youri	8511040008	Sporting Walcourt	25/08/2008	24/08/2010
Ducat Joël	764293	JP Sun Eghezee	30/08/2010	05/09/2010
Stevens Kevyn	765597	SC Oret	30/08/2010	05/09/2010
Jankowiak Dany	764694	MFC2 Auvelais	30/08/2010	05/09/2010 (1)
Jane David	764693	Borussia Loyers	30/08/2010	05/09/2010 (1)
Tusset Patrick	775790	Murphy Boys Dinant	30/08/2010	12/09/2010
Gursever Fatih	764557	Codlea Hingeon	30/08/2010	12/09/2010
Gérard Amaury	775413	FC Cinacien	30/08/2010	12/09/2010
Gérard Amaury	775413	FC Cinacien	30/08/2010	12/09/2010
Grimonprez Henry	764540	DBS Mettet	30/08/2010	12/09/2010
De Brabander Joris	783521	DBS Mettet	30/08/2010	12/09/2010
Keyen Thomas	764732	Leader Club Ferooz	16/11/2009	16/09/2010
Bodart Serge	763706	I Namêche 83	30/08/2010	19/09/2010
Turi Vito	765691	Gunners Tamines	30/08/2010	26/09/2010
Hanot Sébastien	764580	Borussia Loyers	30/08/2010	03/10/2010
Wilmet Damien	8210270004	AS Vezin	04/02/2008	03/02/2011
Martin Julien	765018	Borussia Loyers	04/10/2010	04/02/2011 (1)
Dragh Saad	764270	P85 Florennes	06/04/2010	05/04/2011
Doignies Dany	8407060001	EBS Auvelais	30/03/2009	30/06/2011 dont 1 an avec sursis de 1 an
Miler Georgy	7800002	MFC Natoye	30/08/2010	29/08/2011 (sursis d'un an)
Dubovci Burim	764289	Drenica Namur	18/12/2009	17/12/2012

(1) suspension de capitaneat - (2) suspension de fonctions officielles

